

« Études économiques de l'OCDE » sur la France

L'OCDE a publié en mars 2015 une étude sur la France. Celle-ci souligne notamment : « La France ne manque pas d'atouts (...) mais le PIB potentiel a ralenti en partie à cause de la crise, la reprise économique a été décevante et le chômage est à un niveau élevé et continue d'augmenter. Les finances publiques sont fragiles, avec un déficit chronique et un poids important des dépenses publiques, qui s'accompagne d'une fiscalité élevée et d'un endettement en hausse. L'importante complexité des systèmes et institutions souligne le besoin d'accélérer les efforts de simplification ». Les principales conclusions de l'étude peuvent se résumer comme suit : (1) Le défi le plus important est de réformer le marché du travail afin de promouvoir la création d'emploi ; (2) les dépenses publiques sont trop élevées ; (3) plusieurs faiblesses des marchés de produits nuisent aussi à la performance économique. Les principales recommandations de l'OCDE sont (1) de faire du marché du travail la priorité des réformes structurelles ; (2) de réduire le poids des dépenses publiques pour une fiscalité plus favorable à une croissance durable ; (3) de fournir un enseignement et une formation professionnels de qualité pour ceux qui en ont le plus besoin ; (4) d'améliorer la compétitivité de l'économie et l'environnement des entreprises.

Le rapport : http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oced/economics/etudes-economiques-de-l-ocde-france-2015_eco_surveys-fra-2015-fr#page1

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 – BCE – Déclaration introductive de la BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 15 avril 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. Par ailleurs, le Conseil est revenu sur les mesures de politique monétaire non conventionnelle : « (...) nous avons commencé à acheter, le 9 mars 2015, des titres en euros du secteur public dans le cadre de notre programme étendu d'achats d'actifs (...). Ces achats devraient être effectués jusqu'en fin septembre 2016 et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. (...) La mise en œuvre de nos programmes d'achats d'actifs se déroule sans heurts, les volumes d'achats de titres étant conformes au chiffre annoncé de 60 milliards d'euros par mois. En outre, l'efficacité des mesures de politique monétaire que nous avons adoptées apparaît clairement. La situation sur les marchés financiers et le coût du financement externe pour le secteur privé se sont détendus nettement au cours des derniers mois et les conditions d'emprunt appliquées aux entreprises et aux ménages se sont sensiblement améliorées, la demande de crédits ayant augmenté. Dans les prochains mois, nous nous attacherons à mettre pleinement en œuvre les mesures de politique monétaire que nous avons prises. À travers ces mesures, nous contribuerons à une poursuite de l'amélioration des perspectives économiques, à une réduction de la sous-utilisation des capacités de production et à une reprise de la croissance de la monnaie et du crédit. (...) »

<https://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2015/html/is150415.fr.html>

2 - BCE – Compte-rendu de la réunion du Conseil des gouverneurs de la BCE

Comptes-rendus (traduits en français) des réunions de politique monétaire du Conseil des gouverneurs de la BCE qui se sont tenues à Francfort les 21 et 22 janvier et à Nicosie les 4 et 5 mars 2015.

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosysteme_et_international/cp-bce-compte-rendu-de-la-reunion-de-politique-monetaire-du-conseil-des-gouverneurs-20150219.pdf

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosysteme_et_international/CR-conseil-gouverneurs-reunion-politique-monetaire-02-04-2015.pdf

3 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,3% en février 2015, en baisse par rapport au taux de 11,4% de janvier 2015 et à celui de 11,8% de février 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis mai 2012. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,8% en février 2015, en baisse par rapport au taux de 9,9% de janvier 2015 et à celui de 10,5% de février 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis septembre 2011. Ces chiffres sont publiés par Eurostat. L'office statistique de l'Union européenne estime qu'en février 2015, 23,887 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,204 millions dans la zone euro. Par rapport à janvier 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 91 000 dans l'UE28 et de 49 000 dans la zone euro. Comparé à février 2014, le chômage a baissé de 1,547 million de personnes dans l'UE28 et de 643 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en février 2015 ont été enregistrés en Allemagne (4,8%) ainsi qu'en Autriche (5,3%), et les plus élevés en Grèce (26,0% en décembre 2014) et en Espagne (23,2%).

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-293 du 16 mars 2015 relatif à l'information du consommateur lors de l'offre d'un crédit renouvelable sur le lieu de vente ou en vente à distance

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030361634&categorieLien=id>

Décret n° 2015-362 du 30 mars 2015 relatif aux obligations déclaratives des entreprises d'assurance et organismes assimilés

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030419454&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication de la Synthèse annuelle 2014 de l'IEDOM



L'IEDOM vient de publier la synthèse annuelle de l'économie à Saint-Pierre-et-Miquelon en 2014.

Cette publication s'attache à donner une vision d'ensemble de l'activité économique dans la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Retrouvez la note ainsi que l'intégralité des publications de l'IEDOM sur le site :

<http://www.iedom.fr/saint-pierre-et-miquelon/>

Vous pouvez également vous abonner (gratuitement) aux publications dans la rubrique : Abonnement aux publications (<http://www.iedom.fr/saint-pierre-et-miquelon/abonnement-aux-publications-188/>)

Surendettement

La commission de surendettement de Saint-Pierre s'est réunie en mars 2015. La tenue de cette commission a été l'occasion de réaffirmer l'importance de ce dispositif dans l'accompagnement, en amont et en aval, des débiteurs surendettés par les acteurs de la sphère sociale.

Formation à l'authentification des euros

Une campagne de formation à l'authentification des euros a débuté au premier trimestre 2015.

Ces formations s'adressent aux professionnels manipulant des espèces : banques, douanes, gendarmerie, Conseil Territorial. Elles sont gratuites, durent environ 2 heures et permettent, grâce à une méthode simple, rapide et ne nécessitant aucun outil, de reconnaître les signes de sécurité grand public des billets en euros (série 2002 et nouvelle série Europe).

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Signature du nouveau Contrat de développement entre l'État et la Collectivité

Après deux ans de travaux et d'échanges, le Contrat de Développement entre l'État et la Collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon a été signé le jeudi 5 février entre le Préfet, Jean-Christophe Bouvier et le Président du Conseil territorial, Stéphane Artano.

Ce document détermine les projets que financeront l'État, le Conseil territorial, et pour certains les mairies et la chambre de commerce, pour les trois prochaines années (2015-2018).

Pour cette période, ce sont un peu plus de 24 millions d'euros qui seront répartis en quatre grands axes : l'insertion de l'archipel dans son environnement régional, la diversification économique, la cohésion sociale et l'aménagement durable.

Nouveau régime d'exonération de droits de douane

Lors de la séance du 30 janvier 2015, le Conseil territorial a adopté une délibération relative à la création d'un régime d'aide à l'investissement et aux productions locales.

La délibération n°12-2015 accorde une exonération de droits de douane, de taxe spéciale, d'octroi de mer et de droit de débarquement applicables sur :

- les biens d'investissement importés par les entreprises locales et nécessaires à leurs activités professionnelles ;
- les matières premières et emballages importés par les entreprises exerçant une activité relevant des secteurs de l'industrie et de l'artisanat de production de biens.

Cette mesure, très attendue par les entreprises de l'archipel, vise à soutenir les entreprises locales et plus particulièrement la transformation industrielle et artisanale. Elle devrait également contribuer à réduire les prix au bénéfice des clients.

Mesures de soutien à la filière pêche

En décembre 2014, lors de la visite présidentielle de François Hollande, une subvention de 600 000 euros a été accordé à la filière pêche. Par ailleurs, le Conseil Territorial a accordé, par délibération du 10 février 2015, une subvention d'investissement de 72 257 euros à la Mairie de Miquelon-Langlade.

L'objectif de ces subventions est de réaliser des travaux d'aménagement dans la salle de production du bâtiment municipal accueillant la SNPM en prévision de l'accueil du tunnel de surgélation.

Ces aides viennent s'ajouter au dispositif d'exonérations douanières adopté par la Collectivité en décembre 2014 (délibération n° 289/2014) au profit de l'ensemble de la filière pêche.

Tenue des ateliers de l'agriculture à Miquelon

Entre les 10 et 13 mars 2015 les premiers ateliers de l'agriculture se sont tenus à Miquelon. Organisés par la Préfecture, le Conseil territorial et la Chambre de commerce (CACIMA) avec l'appui de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique et la participation des agriculteurs et des acteurs publics.

Les ateliers avaient pour objectifs : d'identifier les freins au développement agricole des producteurs, de rechercher des solutions applicables rapidement et de définir un plan de développement de l'agriculture à long terme sur l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Bouclier Qualité Prix : Opération reconduite en 2015

Mis en place pour la première fois le 22 avril 2013, l'opération « Bouclier qualité prix » est reconduite cette année, pour la troisième année consécutive, par l'arrêté préfectoral N° 39 du 28 janvier 2015. Ce bouclier prévoit qu'un certain nombre de produits de la consommation courante voient leurs prix fixés par négociation, ou, en l'absence d'accord, par le préfet.

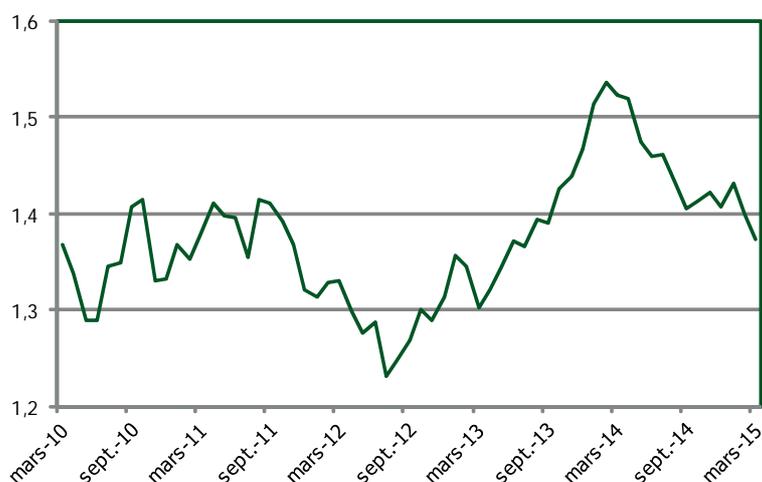
Cette année, un effort accru de baisse des prix des produits de la liste de 2015 par rapport à celle de 2014 a été mis en œuvre. Ainsi la baisse des prix à Saint-Pierre-et-Miquelon est de 12,33% cette année contre 9,65% en 2014.

Stabilisation du dollar canadien par rapport à l'euro

Après la dépréciation de l'euro face au dollar canadien observée lors des trois premiers trimestres de 2014, la monnaie unique paraissait s'être stabilisée au cours du quatrième trimestre. Le premier trimestre de 2015 marque au contraire un nouveau repli, le taux de change de l'euro évoluant de -2,31 % entre le 31 décembre 2014 et le 31 mars 2015, atteignant son plus bas niveau depuis juillet 2013.

Il s'établit ainsi à 1,3738 CAN/EUR au 31 mars 2015 contre 1,4063 CAN/EUR au 31 décembre 2014 (et 1,4058 en septembre).

Taux de change du dollar canadien pour un euro



LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

Prix

(Source : Préfecture)

| | Données brutes | Δ % trimestre précédent | Glissement annuel |
|--|----------------|-------------------------|-------------------|
| Prix à la consommation – 4ème trimestre 2014 | - | +0,4 % | +0,6 % |

Emploi

(Source : DCSTEP)

| | Données brutes | Δ % Trimestre précédent | Glissement annuel |
|--|----------------|-------------------------|-------------------|
| Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A et B) Décembre 2014 : | 268 | 33,3% | -0,4% |
| Nombre de demandeurs d'emploi (toutes catégories) Décembre 2014 : | 393 | 20,6% | -1,3% |
| Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés Décembre 2014 : | n-d | n-d | n-d |

RSA

(Source : CPS)

| | Données brutes | Δ % mois précédent | Glissement annuel |
|---|-------------------|--------------------|-------------------|
| Nombre de bénéficiaires - fin février 2014 : | 42 | 10,5% | 2,4% |
| Nombre de personnes à charge - fin février 2014 : | 77 | 10,0% | -6,1% |
| Importations (milliers d'euros) Décembre 2014 : Cumul annuel : | 7 245 88 641 | -26,7% n-s | -36,4% -5,1% |
| Exportations (milliers d'euros) Décembre 2014 : Cumul annuel : | 60 1 528 | -33,3% n-s | 252,9% -23,5% |
| Déficit commercial (milliers d'euros) Décembre 2014 : Cumul annuel | -7 185 -87 113 | -26,7% n-s | -36,9% -4,7% |

Commerce extérieur

(Source : Douanes)

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Pêche Artisanale

(Source : Pôle Maritime)

Pêche Industrielle

(Source : Pôle Maritime)

| | Données brutes | Δ % trimestre précédent | Glissement annuel |
|---|----------------|-------------------------|-------------------|
| Débarquements (en tonnes) 4ème trimestre 2014 | 318 | 0,3% | -10,2% |
| Débarquements (en tonnes) 4ème trimestre 2014 | 432 | - | 4,1% |

Trafic aéroportuaire Aéroport de Saint-Pierre

(Source : Aviation civile)

| | Données brutes | Δ % mois précédent | Glissement annuel |
|--|-----------------|--------------------|-------------------|
| Nombre de passagers (arrivées + départs) Décembre 2014 : Cumul annuel : | 2 630 35 951 | -0,3% n-s | 12,8% 4,4% |
| Mouvements d'avions Décembre 2014 : Cumul annuel : | 261 2 828 | 4,0% n-s | 35,2% 8,1% |
| Fret et envois postaux (en tonnes) Décembre 2014 : Cumul annuel : | 25 202 | 38,9% n-s | 0,0% 39,3% |

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

| | taux | date d'effet |
|--|--------|--------------|
| Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème | 0,05% | 10/09/2014 |
| Taux de la facilité de prêt marginal | 0,30% | 10/09/2014 |
| Taux de la facilité de dépôt | -0,20% | 10/09/2014 |

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2015 - JORF du 27/12/2014

| Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) : | | Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/15) | | | | | |
|--|--------------|--|-------|-------|---------------------|-------|--|
| | | Livret A et bleu | LDD | LEP | PEL* | CEL* | |
| | 4,06% | 1,00% | 1,00% | 1,50% | 2,00% | 0,75% | |
| Autres cas : | 0,93% | | | | * hors prime d'Etat | | |

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

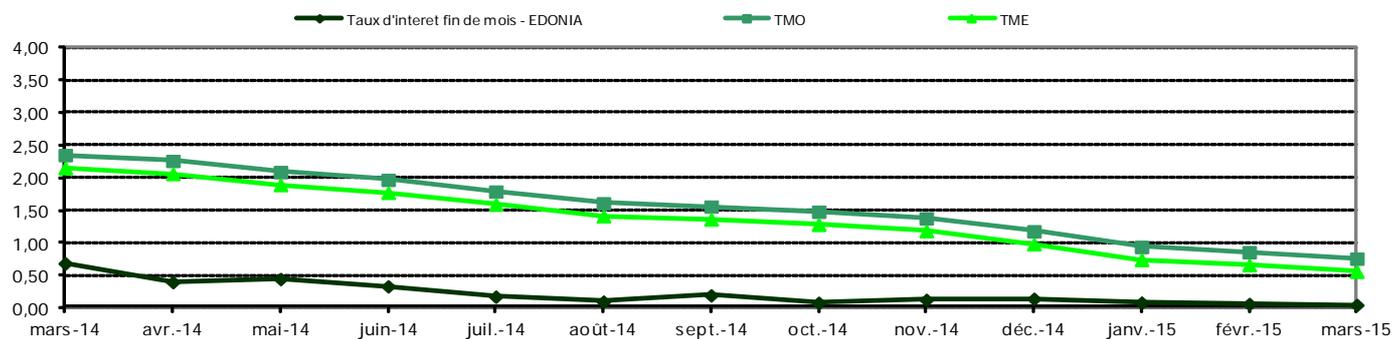
| Taux d'intérêt fin de mois - EONIA | | | | Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR | | | |
|---|---------|---------|---------|---|---------|---------|---------|
| Décembre | Janvier | Février | Mars | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| 0,1440% | 0,0860% | 0,0640% | 0,0500% | -0,0150% | 0,0190% | 0,0870% | 0,1980% |
| Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME) | | | | Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO) | | | |
| Décembre | Janvier | Février | Mars | Décembre | Janvier | Février | Mars |
| 0,98% | 0,74% | 0,66% | 0,56% | 1,18% | 0,94% | 0,86% | 0,76% |

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2015)

| <u>Crédits aux particuliers</u> | Seuils de l'usure | Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale | Seuils de l'usure |
|---|-------------------|--|--------------------------|
| Prêts immobiliers | | | |
| Prêts à taux fixe | 4,49% | Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament | 7,57% |
| Prêts à taux variable | 4,09% | Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable | 3,01% |
| Prêts-relais | 4,73% | Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe | 3,76% |
| Autres prêts | | Découverts en compte | 13,28% |
| Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros | 20,23% | Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans | 2,87% |
| Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros | 14,15% | Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale | Seuils de l'usure |
| Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros | 9,04% | Découverts en compte | 13,28% |

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

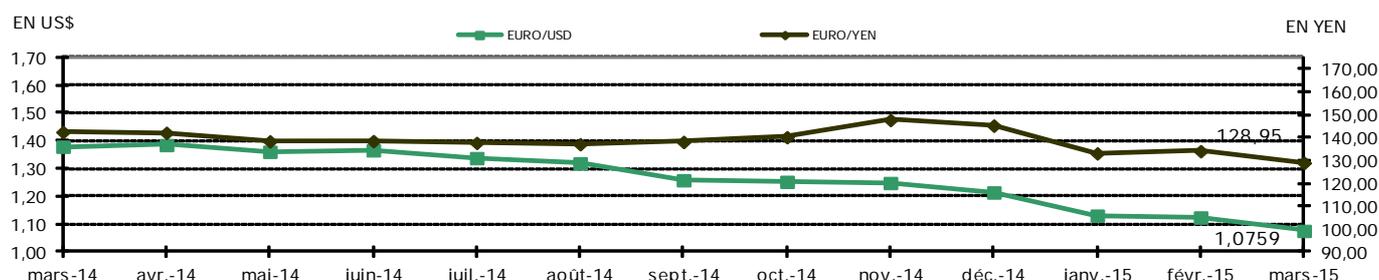
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

| | | | | | |
|----------------------------|-----------|---------------------------|---------|------------------------------|-----------|
| EURO/USD (Etats-Unis) | 1,0759 | EURO/ZAR (Afrique du sud) | 13,1324 | EURO/SRD (Surinam) | 3,5413 |
| EURO/JPY (Japon) | 128,9500 | EURO/BWP (Botswana) | 10,6831 | EURO/ANG (Ant. Néerl.) | 1,9209 |
| EURO/CAD (Canada) | 1,3738 | EURO/SCR (Seychelles) | 14,7568 | EURO/DOP (Rép. Dom.) | 47,9845 |
| EURO/GBP (Grande-Bretagne) | 0,7273 | EURO/MUR (Maurice) | 39,1259 | EURO/BBD (La Barbade) | 2,1463 |
| EURO/SGD (Singapour) | 1,4774 | EURO/BRL (Brésil) | 3,4958 | EURO/TTD (Trinité et Tobago) | 6,8392 |
| EURO/HKD (Hong-Kong) | 8,3422 | EURO/VEF (Vénézuéla) | 6,7522 | EURO/XPF (COM Pacifique) | 119,33170 |
| EURO/MGA (Madagascar) | 3176,4335 | EURO/XCD (Dominique) | 2,8975 | EURO/FC (Comores) | 491,96775 |

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

| | | | | | |
|----------|-------------|--------------|--------------|-------------|-------------|
| 1 EURO = | 40,3399 BEF | 6,55957 FRF | 40,3399 LUF | 200,482 PTE | 15,6466 EEK |
| | 1,95583 DEM | 0,787564 IEP | 2,20371 NLG | 5,94573 FIM | |
| | 166,386 ESP | 1936,27 ITL | 13,7603 ATS | 340,750 GRD | |
| | 239,640 SIT | 0,585274 CYP | 0,429300 MTL | 30,1260 SKK | |